

23/03/2021

Conseil d'administration FPF

Visioconférence



Myriam Rivals Et Didier Coupeau
SECRETAIRES DE SEANCE



Paris, le 26 mars 2021

Table des matières

Présents	2
Les membres du C.A	2
Absents.....	2
Ordre du jour	2
Quelques points sur les élections :	2
Introduction.....	3
Les candidatures	3
Premier collège :	3
Deuxième collège :	3
Troisième collège.....	3
Réunion de juin.....	3
Le montant des cotisations :	4
Publications	5
Expositions :	6
Formation :	6
Partenariat :	6
Compétitions :	6
Gérard Morisot.....	7
Myriam Rivals	7
Jean Saleilles.....	7
Gérard Barbier	7
Non attribué :	7
Annexes.....	9



Paris, le 26 mars 2021

Compte-rendu de réunion C.A du 23 mars 2021

Présents






Les membres du C.A

Jean Saleilles, Président de la FPF, Gérard Morisot, Vice-Président de la FPF et responsable du département Informatique, Alain Chabonat trésorier adjoint, Danièle Pruvot, responsable du département Publications, Gérard Barbier, responsable du département Compétitions, Julien Mazzoni, secrétaire général adjoint, Alain Besnard, responsable du département Partenariat, James Labruyère, membre du deuxième collège, Myriam Rivals, vice-Présidente en charge des UR et responsable du département Formation, Francine Chich membre du deuxième collège, Didier Coupeau membre du deuxième collège, Serge Bréard trésorier de la FPF.

Absents

Mélanie Malfoy, responsable du département Communication,
Christophe Cellard, secrétaire général et membre du deuxième collège,

Ordre du jour

-  État des candidatures, 1er, 2ème collège, date "lancement" de l'appel à candidatures du 3ème collège,
-  Fin juin, date retenue pour l'AG en virtuel, (attention le 25/26/27 jugement Coupe de France papier Couleur),
-  Montant des cotisations clubs, adhérents, à faire figurer sur la lettre à venir,
-  Parole à Danièle pour la lettre à venir,
-  Parole aux responsables de département, Questions diverses

Quelques points sur les élections :

- Le chiffre indiqué est juste. Sur le tableau de Maurice Salmon il peut y avoir quelques imperfections.

Pour exemple : en UR06 23 votes et 16 apparaissent seulement. Il manque les adhérents qui ont voté lors de la première phase. En fait le report de la première phase n'apparaît pas d'où ce décalage. Jean s'est rapproché de Maurice Salmon qui certifie que ces votes sont bien intégrés dans le résultat final.

D'après Gérard Morisot, lors d'un prochain vote on pourra voir ceux qui ont voté lors de la phase 1.

Dominique Gastaldi dit qu'il n'est pas normal qu'un club n'a qu'une voix, normalement il y a une voix pour un membre et une voix pour le club. Il a fait un bilan qui retrace toutes ces imperfections. Myriam le transmettra à Gérard et à Jean.



Paris, le 26 mars 2021

Introduction

Jean Saleilles prend la parole et s'inquiète de l'absence de notre secrétaire général, dont nous n'avons pas de nouvelles, Christophe Cellard. Il espère qu'il n'a pas de problème de santé. Julien Mazzone n'a pas d'information également. Il se propose à prendre le relais si besoin.

Les candidatures

Premier collège :

4 personnes se présentent au premier collège.

- Jean-Claude Luque,
- Jean Saleilles
- Marcel Boi
- Mathieu Acker

Deuxième collège :

5 personnes se représentent. Myriam attend les lettres de motivation pour confirmation.

- Francine Chich
- Didier Coupeau
- James Labruière
- Christophe Cellard
- Myriam Rivals

Troisième collège

- Myriam Rivals ne se représente pas au poste de responsable du département formation

Pas d'autre mouvement, à ce jour.

Réunion de juin

Cette réunion était nécessaire pour l'AGO. Des réservations ont été faites à Kellermann. On avait des chambres mais pas de salle.

Au niveau des votes : Gérard Morisot a confirmé qu'on pouvait faire les votes par internet (anonymement et immédiat).

Jean demande cela vaut le coup de faire une AGO en présentiel. Apparemment peu de personnes désire la faire en présentiel. Le CA est unanime : il faut attendre encore.

Il serait donc bien de la faire le 24 juin, afin de pouvoir mettre en place les commissions et le CA avant juillet pour travailler. Remarque Jean : non acté à la réunion, mais en fonction de l'ordre du jour, il faudra peut-être prévoir une soirée AGO ouverte puis le lendemain élections des départements, du 3ème collège puis du CA. Je propose mercredi 23 juin : 18h/20h AGO ouverte puis jeudi 24 juin



Paris, le 26 mars 2021

élections départements, puis vote du 3ème collège puis mise en place du bureau. A valider, mais probable, car WE du 25/26/27 Jugement Coupe de France à Champagne sur Seine et juillet, risque d'absences.

James demande si l'AGO est ouverte à tout le monde. Jean explique que cela concerne l'AGO suivie de la mise en place du bureau.

Les adhérents auront voté pour le premier collège, les rapports, les présidents d'UR auront voté pour le deuxième collège. Il y aura une lecture des résultats pour tout le monde. Les adhérents qui veulent participer à l'AGO pourront s'inscrire (nouveaux statuts). Ensuite le premier et deuxième collège doivent se réunir pour élire les responsables de département et élire ceux qui vont siéger au 3^{ème} collège.

Les votes se feraient du 7 au 21 juin. Il faut que tous les adhérents aient reçu la lettre de la fédé avec tous les rapports un mois avant les votes soit au dernier délai le 7 mai 2021.

On peut prévoir un webinaire ou une visio qui peut accueillir plus de 100 personnes.

Le montant des cotisations :

Le montant des cotisations on fait quoi ? C'est une question que l'on doit se poser car on va l'entendre. De plus il faudra le mettre sur la lettre de la fédé et le faire voter en AGE.

Jean et Serge ont préparé un document : [annexe 2](#)

Jean souligne que tout a été fait. La FPF n'a pas arrêté. Didier pense que l'on a fait plus qu'avant et qu'il serait mal venu que les gens demandent une diminution des tarifs.

Francine est du même avis ne souhaite pas de modifications.

Danièle pense qu'il ne faut pas modifier le tarif adhérent. Mais faire un petit geste pour les nouveaux clubs : appliquer un demi-tarif même si moins de 5 adhérents. Cela ne concerne pas beaucoup de clubs.

Jean-Claude : du même avis que Danièle pour les clubs.

Alain Besnard ; on ne bouge pas pour les adhérents. Pour les clubs a-t-on intérêt de baisser la cotisation pour les clubs pour en recruter plus ? L'intérêt est de faire venir un maximum de clubs pour avoir plus d'adhérents.

James Labruyère : un club de 5 adhérents paye cher par rapport à un gros club d'une dizaine d'adhérents pour qui cela ne représente pas grand-chose pour leur budget. Cela peut être un geste pour les clubs mais rien pour les adhérents.

Myriam Rivals : ne pense pas que on doive bouger quoi que ce soit car on a fait beaucoup déjà pour les clubs, et a peur que si on baisse les clubs les adhérents vont dire pourquoi pas nous.



Paris, le 26 mars 2021

Gérard Barbier : est indécis, car des gens risquent de dire « la fédé a fait des économies pourquoi ne baisse-t-elle pas ». Peut-on mettre en avant le budget qui a permis de faire ces actions et démontrer que la FPF a mis des sur la table ?

Julien Mazzoni : Si on ne fait rien on va avoir des remarques, en revanche si on fait quelque chose ne sait pas quoi mais il faut envoyer un message qui va dans ce sens mais il ne sait pas quoi.

Danièle rebondit sur l'idée de payer une licence Zoom à toutes les UR. Gérard Barbier pense que ce n'est pas assez représentatif pour l'adhérent de base.

Alain Chabonat est aussi très indécis. On sera toujours critiqué.

Gérard Morisot aussi, dit peut-être pour les clubs baisser un peu la cotisation.

Jean reprend la parole et annonce l'idée abordée en réunion de bureau : augmentation de la réversion pour les UR pourquoi pas. Augmentation exceptionnelle de 300 à 400€

Pour les formations est-ce qu'exceptionnellement on pourrait faire un effort.

Faire un trophée pour les clubs en Coupe de France soit en N1.

Il y a des budgets que l'on pourrait modifier un petit peu.

Il faut aussi penser aux 130 ans de la fédé, cela va nécessiter de la communication, des cadeaux...

Il faut prévoir le budget pour anticiper sur le renouvellement des baux des locaux actuels, [Annexe-2](#)

Jean et Serge nous présentent un document récapitulatif des loyers ainsi qu'une étude de financement sollicitée auprès de la Caisse d'Épargne.

Julien dit qu'avec 300 000€ on ne sera pas à Paris mais proche de Paris. Il pensait faire un point prochainement avec les résultats de sociétés privée et d'agglomérations qui gèrent des biens. A la proche banlieue on a pratiquement dans les mêmes prix voir un peu plus que ce que l'on paye aujourd'hui (plus moderne, aux normes). Il propose de consulter des professionnels pour savoir ce que l'on peut avoir pour 300 000€ aux portes de Paris.

Pour donner suite à la discussion « Doit-on faire quelques choses pour club ou pas ? » les avis sont très partagés.

On passe aux votes concernant les cotisations club : 7 personnes sont pour une baisse exceptionnelle de 25% aux clubs, Il faut que cela apparaisse dans la lettre de la fédé et que cela soit voté à la prochaine AG.

Publications :

Danièle a besoin de tous les articles avant la fin de cette semaine. Serge devra préparer quelque chose pour la modification de cotisation. Comité de rédaction de La



Paris, le 26 mars 2021

Lettre de la Fédé le 31/3, à 9h. La lettre doit arriver au plus tard le 7 mai chez tous les adhérents et aux responsables clubs. Les rapports sont un peu plus courts, il y aura la déclaration de candidature de chaque candidat par ordre alphabétique.

Expositions, avec présence FPF dans les régions :

Arles : c'est en attente, Francine est en contact avec une association locale, lieu envisagé. Le Festival de l'oiseau est annulé, mais nous avons une expo virtuelle sur leur site, belle réactivité des départements, événementiel et publications afin de présenter une expo de qualité : les photos nature du dernier France Photographie.

Montier en Der est confirmé pour le mois de novembre. Une exposition sur bâche, celle prévue en 2020, sera mise en place du 19 mai au 19 juin. Il faut vérifier la disponibilité des bâches avec Florent Moreda. La FPF sera présente à **Spot Nature Le Havre**. On sera à **Phot 'Aubrac** : un grand local à disposition : à finaliser avec Gérard Barbier afin de présenter les photos de nos compétitions de l'année. On sera également au **Festival Off** de Perpignan : le partenaire à confirmer l'impression des photos. Didier informe que la FPF peut être au **Festival de Ré**, qui est prévu en distanciel. Didier se rapprochera de Jean-Claude pour en définir les modalités. Jean insiste pour que la FPF, ses auteurs soient présents, visibles sur les régions. Il demande à Jean-Claude de se rapprocher de Dominique Gastaldi pour **Chabeuil**.

Le département événementiel a travaillé sur un document de type livret « fascicule des expositions » ; où toutes les expositions sont présentées soit 35 collections Prestiges.

Formation :

C'est le calme plat pour les présentiels. L'UR06 a fait 2 stages en présentiel ; Il n'y a pas d'autres demandes. Didier nous précise qu'il y a plus de 40 modules en cours. 600 personnes. Tous les intervenants ont du travail.

Partenariat :

Alain Besnard confirme une activité au ralenti. Les fabricants d'appareil sont en grandes difficultés.

Compétitions :

Gérard Barbier dit que pour l'instant c'est le calme plat. Pour le Grand Prix du 19 juin la mairie a repoussé la date en septembre. Concernant les régionaux, des UR modifient, s'adaptent aux circonstances, ne pas associer, informer Gérard de ces modifications est une erreur. Gérard et Jean confirment qu'il n'y aura pas de report des N2 qui doivent être terminés pour fin juin.

Pour le concours Auteur, le 19/6, Gérard Barbier reste en relation avec la mairie.

Danièle Pruvot a repoussé son concours jeunesse.

Lors de la dernière réunion de bureau, nous avons répartis les compétitions nationales entre Jean, Gérard et Myriam :



Paris, le 26 mars 2021

Gérard Morisot :

- Coupe de France papier monochrome 4 au 6 juin 2021 à Cormontreuil,
- GPA à Metz, 19 juin 2021 **ATTENTION reporté en septembre**
- Prix du livre (en option) le 12 juin 2021 à Pithiviers,

Myriam Rivals :

- N1 papier monochrome et couleur (Fos sur mer et Marseille) 28 au 30 mai 2021.
- N1 nature papier à Tulle du 2 au 4 juillet 2021.
- Reportage à Mauzac du 11 au 13 juin 2021

Jean Saleilles :

- Coupe de France papier couleur, Champagne sur Seine 25 et 27 juin 2021.
- Concours auteur 18 au 20 juin à Lege
- Coupe de France, N1 Audiovisuel du 28 au 30 mai 2021 au Creusot
- Quadrimage 31 mai au Creusot.

Gérard Barbier :

- Coupe de France Nature Papier Gradignan 11 au 13 juin 2021 (qui ?)

Non attribué :

- Série sonorisée 4 et 5 juin non "arbitrée" dans la répartition, un oubli. Se déroulera à Prignonrieux,

Gérard reçoit des appels des présidents de région pour les concours régionaux, des soucis de région qui ont des salles supprimées. Certaines UR essayeront de le faire en IP pour le papier, mais cela n'est pas facile. Les concours doivent être terminés en juin. Aucun report des N2.

Jean reprend la parole pour des questions et infos diverses avant la clôture de cette réunion :

- Merci à l'équipe qui a suivi l'affaire de la SACEM
- Un mois un auteur : bien reparti
- Démarrage des « Instants partagés », rencontre avec les départements Compétitions et Partenariat avec accueil de Roland Serbielle Nikon et le lauréat du GPA Patrick Bauduin. Mise en forme et diffusion sur la chaîne YouTube de la Fédération, par Mélanie.

Reste deux questions en suspens qui concernent le secrétariat général

- Les cartes FPF sur 2 ou 3 ans – pas de proposition ; septembre arrive vite
- Mécénat : pas de nouvelles



Fédération Photographique de France

5, rue Jules-Vallès - 75011 PARIS - Tél. 01 43 71 30 40

Courriel : fpf@federation-photo.fr - Internet : www.federation-photo.fr

Paris, le 26 mars 2021

PS/ Le premier ministre a répondu à notre courrier. Jean Castex a répondu à notre lettre et félicite tous les passionnés de la FPF, avec proposition d'un rendez-vous avec Jean, près de chez lui à Prades.

Date prochaine réunion de CA, le mercredi 5 mai 2021 entre 18h et 20H.

Jean remercie tout le monde et termine la réunion



Paris, le 26 mars 2021

Annexes

Annexe_1 retour vers : Le montant des cotisations :

Cotisations saison à venir (hors cotisations U.R.)

Rappel des cotisations 2020-2021

Clubs déjà inscrits : 60,00 € + 35,00 € (U.R.)	397 clubs	= 23 820,00 €
1 ^o année : 1,00 €	22 clubs	= 22,00 €
Deuxième année, minimum 5 adhérents : 30,00 € + 17,50 € (U.R.)	09 clubs	= 270,00 €
Avec tous ses membres fédérés : 30,00 € + 35,00 € (U.R.)	75 clubs	= 2 250,00 €
Avec tous ses membres fédérés et abonnés : 1,00 € + 35,00 € (U.R.)	11 clubs	= 11,00 €
Soit un montant global de : 26 373,00 € sur la cotisation F.P.F.	514 clubs	

Hypothèse de baisse des cotisations de 25 % (sur la cotisation F.P.F.)

Clubs déjà inscrits : 45,00 € + 35,00 € (U.R.)	397 clubs	= 17 865,00 €
1 ^o année : 1,00 €	22 clubs	= 22,00 €
Deuxième année, minimum 5 adhérents : 22,50 € + 17,50 € (U.R.)	09 clubs	= 202,50 €
Avec tous ses membres fédérés : 22,50 € + 35,00 € (U.R.)	75 clubs	= 1 687,50 €
Avec tous ses membres fédérés et abonnés : 1,00 € + 35,00 € (U.R.)	11 clubs	= 11,00 €
Soit un montant global de : 19 788,00 € sur la cotisation F.P.F.	514 clubs	

Manque à gagner pour la F .P.F. : 6 585,00 €

Nouvelles cotisations clubs 2021-2022

Clubs déjà inscrits : 45,00 € + 35,00 € (U.R.)	80,00 € au lieu de 95,00 €
1 ^o année : 1,00 €	1,00 €
Deuxième année, minimum 5 adhérents : 22,50 € + 17,50 € (U.R.)	40,00 € au lieu de 47,50 €
Avec tous ses membres fédérés : 22,50 € + 35,00 € (U.R.)	57,50 € au lieu de 65,00 €
Avec tous ses membres fédérés et abonnés : 1,00 € + 35,00 € (U.R.)	36,00 €



Paris, le 26 mars 2021

Annexe_2 : retour vers : Le montant des cotisations :

- Avis sur un local à rechercher ou pas, pour 2022-2023,

Une simulation avec un maxi de 300 000 €uros à l'achat compris travaux, frais de notaire, etc. avec un apport de 60 000 euros et un plan tel que ci-dessous :

Sur 10 ans :

- 140 000 € - Echéance mensuelle : 1 232,54 €
- 187 500 € - Echéance mensuelle : 1 650,73 €
- 240 000 € - Echéance mensuelle : **2 112,93 €**

Sur 15 ans :

- 140 000 € - Echéance mensuelle : 844,06 €
- 187 500 € - Echéance mensuelle : 1 130,44 €
- 240 000 € - Echéance mensuelle : **1 446,97 €**

Rappel des loyers à ce jour :

- Actuellement locataire de 2 sites, loyers mensuels de 2000 € / mois.
- 5 rue Jules Vallès - 1870,29 € de loyer et 150,00 € de charge mensuelle
- 3 bis rue Jules Vallès - 883,18 € de loyer et 43,33 € de charge mensuelle
- Soit un global de **2 753,47 €** et 193,33 € de charge. Avec augmentation possible.